Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 561

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263636

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I. B. à Curieuse (No 560). faible proportion de femmes avocates, ne serait-ce pas qu'à la forte concurrence, tant masculine que féminine, résultant de l'encombrement de la pro-fession, s'ajoute encore, et malheuressement, le manque de confiance et de solidarité de trop de femmes? N'ai-je pas entendu récemment citer le cas d'une femme demandant à une avocate de lui recommander un bon avocat, mais un homme!! et sans aller jusqu'à cette manifestation extrême de méfiance, ne constate-t-on pas souvent que de clientèle féminine se borne à demander aux femmes avocates des renseignements d'ordre général, ou leur confier des affaires d'office seulement, alors que, souvent au contraire, la meilleure clientèle d'une jemme avocate est masculine? Il est dès lors compréhensible que, seul, un petit nom-bre de jemmes sa lance dans une carrière qui comnorte tant d'aléas.

L. M. P. B. à la même. - A mon avis ie ne crois pas qu'il soit beaucoup plus difficile à une femme avocate de faire sa carrière qu'à un hom-

l'estime qu'il n'existe pas à vrai dire de méflance à l'égard de son sexe. Pourtant je dois re-connaître qu'on s'adresse à une femme plutôt pour des questions concernant le droit de famille. Les hommes d'affaires préfèrent avoir à traiter avec des hommes qui, à leur avis, ont un sens commercial plus développé. On hésitera par exemple toujours beaucoup à nommer une femme dans un conseil d'administration.

De cette facon, l'activité de la femme avocate est plus limitée que celle d'un homme et, de ce fait, moins rémunératrice.

tantes sociales, dont la tâche est de faciliter les conditions d'existence des ouvrières au point de vue familial et professionnel. Et grâce à l'activité des écoles de service social, toute une pléiade de femmes d'élite, remarquablement préparées à ces devoirs, a pu, presque du jour au lendemain, répondre à l'appel du ministre. Quelle différence avec 1917, où l'on s'était trouvé dans l'obligation d'improviser pour faire face à ces besoins nouveaux!

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 25 jan-vier, à Zurich, sous la présidence de Mile Nef, et a décidé d'envoyer un télégramme de sympa-thie au Conseil Fédéral à l'occasion du décès de M. Motta.

M. Motta. En ces temps si graves, l'Alliance s'efforce de maintenir le contact entre les organisations an-ciennes et nouvelles: de ce fait, la présidente et les membres du Comité sont appelés à assister à des séances toujours plus nombreuses. A men-tionner parmi les plus récentes organisations: Le « Cartel de secours aux enfants victimes de la murre». guerre ».

guerre ».

Exposition de Zurich. — La présidente a pris part à la réunion de clôture du Pavillon de la Femme. L'effort des Sociétés féminines a été compris et apprécié ; cependant un grand nombre des brochures éditées à cette occasion reste en stock et il s'agit de faire un effort spécial pour les écouler.

Questions économiques. - L'Office fédéral de

mais bien parce que nous lui devons l'atmosphère de liberté spirituelle dans laquelle seule nous pou vons vivre et respirer. Et celui qui lui est le plus detroitement attaché n'est pas toujours celui qui jouit chez nous de toutes les commodités d'une vie confortable, mais bien souvent le montagnard auquel un sol ingrat procure à peine son pain. Il n'est pas exagéré de dire que c'est l'expérience profonde d'un pénible sacrifice qui nous révélera véritablement la valeur de notre patrie. Gardons-nous de cette attitude d'exiger tout de l'Etat et de ne rien vouloir en revanche faire pour lui! Le paysan dont le cas a été si souvent cité, qui, lors de la dernière revision du régime des alcools, dé-clarait que s'il n'avait plus le droit de distiller librement, eh! bien ce n'était plus la peine d'être Suisse! — ce paysan-là a malheureusement d'in-nombrables successeurs, prêts à répéter ses pa-roles en les appliquant au domaine de leurs propres intérêts! comme si d'autres peuples devaient pas eux aussi accomplir des sacr parfois même plus durs, et cela en silence! sacrifices,

...Nous avons considéré trop longtemps notre privilège d'être Suisse comme chose toute natarelle, si bien que nous pouvons nous demander si aujourd'hui nous ne risquons pas d'être tentés de vendre ce privilège contre le plat de lentilles de la vie confortable et commodément organisée? de la vie confortable et commodement organisee? s'il ne nous paraît pas plus important de rassem-bler nos biens pour les laisser après nous à nos enfants que d'accomplir les sacrifices que nous demande notre pays?... Et pourtant l'héritage spirituel de nos pères n'est-il pas mille fois plus précieux que tous ces biens terrestres que nous coursièns remettre, à ceux qui viendrant après pourrions remettre à ceux qui viendront après

Mais la raison principale pour laquelle si per Petit Courrier de nos Lectrices mas la raison pranapace pour agranda de femmes embrassent la carrière d'avocat réside à mon avis, dans le fait que la profession est beaucoup trop encombrée et qu'une fois les deux années réglementaires de stage terminées, le jeun avocat doit envisager encore plusieurs andes pen-dant lesquelles il ne pourra, non seutement pas s'entretenir par l'exercice de sa profession, mais devra éventuellement travailler avec perte.

devra éventuellement travailler avec perte.
Ceci pour le jeune avocat qui s'installe à son propre compte. Quand à celui qui entre comme collaborateur dans une étude, ses services sont généralement moins bien rétribués que ceux d'un premier clerc ou d'une secrétaire.

A. A. à la même. — Les raisons pour lesquelle. beaucoup de jeunes juristes renoncent à deveni, avocates sont multiples.

Il y a d'abord pléthore dans la profession e une petite ville comme Genève sans « Hinterland et sans grosse industrie ni grand commerce, offre et sans grosse industrie ni grana commerce, oppre peu d'affaires intéressantes; aussi est-ll difficile à un avocat de s'y spécialiser. Puis les femmes, étant tenue à l'écart de la vie publique et ne fai-sant pas de service militaire, ont des relations beaucoup plus limitées que les hommes, d'où un champ d'action très restreint. Ainsi les affaires politiques, industrielles, économiques ou interna tionales sont, de ce chef, exclues pour elles, et ce sont les meilleures causes. Car celles qui relèvent du droit de famille - domaine où l'on vou vent du droit de jamille — domaine ou l'on vou-drait si volontiers voir plaider les femmes — ne sont guère de bon rapport. Enfin la méfiance à l'égard du sexe faible, même de la part des fem-mes, existe encore bel et bien! Mais c'est une raison de moindre importance.

Cette situation changera quand les femmes nourront exercer une influence politique et jouer rôle dans la vie publique.

Palimentation, qui a créé, il y a un an, une Commission consultative dans le but de maintenir des rapports plus étroits avec les grandes organisations féminines, vient d'éditer une brochure afressée aux femmes suisses, leur donnant des conseils ménagers et agricoles pour ces temps de crise. A cette occasion, M™e Schœnauer exposa au Comité avec une grande compétence les questions minutieusement étudiées par la Commission des prix (augmentation de 30 et. par kg. du prix du beurre, répercussion de la fermeture des marchés étrangers sur les prix, etc.).

La Commission d'Hygiène, présidée par le Dr. Girod, s'occupé de l'édition d'une feuille destinée aux catéchumènes et d'une campagne d'hygiène sociale. En effet, en résultat des problèmes posés aux femmes par la mobilisation, l'Alliance et la Ligue de femmes catholiques se sont groupées afin d'organiser des conférences destinées aux femmes lilles. Une liste de conférencières, avec indication des sujets traités est à la disposition des Sociétés, Pour la Suitsse romande, l'Alliance est en rapport avec le Cartel d'Hygiène sociale et morale, qui poursuit un but analogue. La souscription en Javeur des réfugiés en Suisse

La sonscription en faveur des réjugiés en Suisse reste ouverte, et les dons peuvent être versés au compte de chèques VIII, c. 2288. Glarisegg, Steck-born (indiquer à la destination: collecte pour les

rétugiés). Il est encore question du Conseil International des Femmes dont le Comité de l'Alliance suit l'ac-tivité difficile avec une sympathie particulière.

M. Gt.



« Lotta Svärd »

Nous empruntons à la Gazette de Lausanne qui, elle-même les traduit de la Neuer Zürcher Zei-tung, les intéressants renseignements qui suvent sur cette Association de femmes finlandaises, ainsi nommée en honneur de Phéroîne chantée par le poète national Runeberg, Lotta Svärd, qui prit, du temps de Napoléon, une part active à la guerte d'indépendance que soutint son pays contre la Russie. Russie.

..La Finlande est le premier Etat en Europe oui ait accordé aux femmes le droit de vote. Depuis lors, les femmes y ont joué dans la vie natio-nale un rôle toujours plus important. Dans ce pays toujours menacé par la Russie, elles ont montré leur sentiment du devoir et du sacrifice comme les

..Durant la guerre de 1914-1918 de nombreuses femmes servirent les troupes comme infirmières et comme cuisinières. C'est sur ce terrain que l'organisation des Lotta fut créée pour travailler en liaison avec la milice pour le salut de la patrie. Les débuts furent modestes. On commença par des associations de couture, puis on comprit la néces-sité de statuts précis et d'un directeur central dont le choix fut confié au chef de la milice. En 1921 l'association avait 428 sièges dans tout le pays avec 34.000 membres environ. En 1934 il y

L'Association Lotta Svärd a pour but de protéger, parallèlement à la milice, la religion, le foyer et la patrie. Elle s'efforce par conséquent de renforcer l'esprit défensif et moral du peuple. Elle cherche également à aider la milice dans le domaine des soins médicaux et de l'équipement et ses membres travaillent dans ses bureaux et

assurent les moyens matériels pour entretenir l'œuvre.
L'association est divisée en quatre sections: une

Section sanitaire qui donne ses soins à la milice et qui, dans le cas d'une mobilisation, met ses membres à la disposition des infirmières officielles. Une Section de cuisine associée aux exercices militaires fournit en temps de guerre le per-sonnel des cuisines de campagne. Une Section de l'habillement qui veille à l'équipement de la milice. Une Section des bureaux et des moyens financiers organise les fêtes et les bazars qui procurent les fonds nécessaires.

Les « Lottas » actives se divisent en Lottas de campagnes et en Lottas domestiques. Les pre-mières doivent être toujours à disposition de la milice. Par devant le chef de la milice ou par devant un pasteur elles font solennelle-ment le serment de servir fidèlement la mi-lice et la patrie. La « Lotta active » en exercice porte un uniforme spécial en drap gris avec des manchettes et un col blanc fermé par la Broche Lotta. Elle set coiffée d'une exquette griss et Lotta. Elle est coiffée d'une casquette grise et

porte un brassard blanc.

Les Lottas sont toutes préparées par des réunions et des cours du soir et doivent à leur tour donner des conférences sur les branches diverses de leur activité. En outre, pour former les infirmières, on donne dans tout le pays des cours qui durent deux semaines. Chaque année elles suivent un cours plus prolongé dans une école spéciale de la milice. Depuis quelques années il existe aussi une sous-section de Lottas-fillettes qu'on prépare à leurs futurs devoirs patriotiques. Elles sont admi-ses à l'âge de 8 ans, et on en compte actuellement 23,000.

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus-FORMALITÉS GRATUITES



A travers les Sociétés

Le Service Social Volontaire de Genève...

...nous informe qu'il est dès maintenant ouvert tous les matins de 8 à 10 heures, jeudi excepté (local: 2, rue des Barrières). Prière instante de ne pas se présenter ni de téléphoner à d'autres heu-res, le local étant occupé à la fin de la matinée par une autre organisation, ce qui pourrait prêter des confusions. Cette autre organisation est jus-tement le

Bureau de Placement de l'Union des Femmes..

...qui nous prie d'annoncer qu'il est ouvert dans ce même local tous les jours, de 10 h. à midi, et qu'il se charge de placer des domestiques, femmes de ménage, demoiselles de magasins, et donne des adresses d'établissements d'éducation, de profes-seurs de langues, d'institutrices, etc. Ses services sont gratuits (Téléphone 4.28.17).

Le « Kilo du chômeur ».

Le «Kilo du chômeur ».

La collecte bien connue sous ce nom de vieux vétements, de denrées alimentaires et d'argent, a été organisée cette année à Genève en commun par les Services du chômage, l'Union chrétienne de jeunes gens et l'Ouvroir de l'Union des Femmes. Car c'est ce dernier, qui, par l'intermédiaire de sa directrice, Mª Mathil, assume l'organisation et la direction technique du vaste atelier de chômeuses, logé à l'école du Grutil, et dans lequel des équipes de chômeuses trient, raccommodent transforment les vétement de mioches dans de vieux paletots déchirés, ou utilisent des fourrures en lambeaux pour border des couvertures de chars d'enfant! En 1939, cet atelier a fourni de la sorte du travail à 158 ouvrières, auxquelles il a été payé, par les soins conjugués du canton de Genève et de la Confédération 42.300 fr. de salaises. 7000 objets ont été réparés ou confectonies de la sorte, qui ont été ensuite distribués aux chômeurs dont les cartes d'inscription sont en règle. Il y a là une belle et intéressante activité à laquelle collaborent des femmes en faveur de femmes, et que, par conséquent, il convenait de mentionner ici.



Carnet de la Quinzaine

Vendredi 2 février:

LAUSANNE : Groupe pour le Suffrage féminin, 20 h. 30, Lycéum-Club, 20, Etraz: Economie domestique de guerre, exposés de Mª Michod-Grandchamp, inspectrice cantonale des écoles ménagères, et de Mª A. Quinche,

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Journée d'Education à Neuchâtel

Les 16 et 17 février, 1940 (Aula de l'Université)

organisée par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Société féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, «Pro Familla», «Pro Juventute», avec l'appui des Asso-ciations pédagogiques et féminines de la région.

L'Education nationale de la jeunesse

Le sentiment patriotique, lui aussi, doit être objet d'éducation; un défieit en ce sens ouvre la porte aux déformations et malformations.

Vendredi 16 février, 20 h. 15

Appel aux mères de famille suisses : l'éducation nationale au foyer familal Conférence publique et gratuite par M^{me} B. HEGG-HOFFET, D^r en philosophie.

Samedi 17 février à 9 heures précises : Discours d'ouverture, par M. Ant. BOREL, Chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

La défense de l'esprit suisse : sugges-tions aux jeunes filles par M^{||e} M. EVARD, Dr ès-lettres.

10 h. 30 :

L'éducation du patriotisme par M. L. MEYLAN, directeur du gymnase de jeunes filles de Lausanne.

14 h. 15:

Paysage, passé, poésie, et sentiment national

par M. Charly CLERC, professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion

Prix d'entrée : pour la journée fr. 2; pour la demi-journée fr. 1.20. (1 fr. pour les membres des corps enseignants).

avocate membre de la Commission consulta-tive des femmes créée par le Conseil Fédéral pour l'économie de guerre.

Bamedi 3 février:

Genève: Union des Femmes, 22, rue EtienneDumont, 16 h.: Thé mensuel; 16 h. 30: chant
par Mme L. Teillac (au piano Mme Pascalis).

Lundi 5 février:

undi 5 février:

Genève: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, r. Et-Dumont, 20 h, 30: Séance mensuelle: Femmes électrices, comment voteriez-vous sur l'initiative Reval?... conférence publique et gratuite par M. M. Veillard, secrétaire général du Cartel romand H. S. M. Projections lumineuses. — Questions et réponses. — Thé après la séance: 0 fr. 50.

Mercredi 7 février:

lecredil 7 février:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue EtienneDumont, 20 h. 30: L'éducation physique au
Danemark et en Finlande, et les fêtes de la
Lingiade à Stockholm. Film commenté par
M¹le K. Jentzer. Séance publique et gratuite.

Mardi 13 février:

lardi 13 février: LAUSANNE: Studio, 18 h. 10: Conférences orga-nisées par la Commission d'éducation de l'Al-liance nationale de Sociétés féminines suisses: Nos grandes figures féminines à l'Exposition nationale, par M^{IIe} M. Evard, Dr. ès-lettres.

L'Association Lotta Svärd ne reçoit aucun sub-side de l'Etat; elle se procure les fonds nécessai-res par les moyens indiqués plus haut ainsi que par des loteries, ou en exploitant des magasins et des restaurants. De la sorte, elle arrive à se procurer annuellement des sommes considérables. Par son activité, elle contribue de manière fort utile à l'instruction du peuple, à la conservation des va-leurs spirituelles et au développement de la cul-

Pour la Finlande d'aujourd'hui la « Lotta Svärd» est de la plus haute importance. Partout où les hommes sont mobilisés, les Lottas les remplacent et prennent leurs responsabilités dans les domaines les plus divers. Maintenant, elles sont derrière le front, prêtes à prendre les armes contre Pennemi, Animées d'un esprit de discipline sévère et d'un ardent patriotisme, ces femmes rendent les plus grands services à leur pays.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10